



LINGOLSHEIM

République Française  
Bas-Rhin

**Arrêté temporaire n° 134 du 12/04/2018**

**Rétrécissement chaussée**

**Rue de Kolbsheim, rue des Marguerites, rue de l'Usine, rue La Fontaine**

**LE MAIRE DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,  
**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213.1 à L2213.6,  
**VU** le code de la route et notamment les articles R110.1, R110.2, R411.5, R411.8, et R411.25 à R411.28,  
**VU** la demande de la Ville et Eurométropole de Strasbourg, Service des Voies Publiques, pour la campagne de pontage de fissures, effectuée par les entreprises ; VOLGEL TEP à Scherwiller et TRADEC Travaux Publics à Colmar.

**ARRÊTE**

Les règles de circulation dans la **Rue de Kolbsheim, rue des Marguerites, rue de l'Usine, rue La Fontaine** vont être modifiées comme suit :

ARTICLE 1 : la chaussée sera rétrécie au fur et à mesure de l'avancement des travaux durant la période du **16/4 au 1/06/2018, pour 2 jours**, dans les rues suivantes :

- Rue la Fontaine : 67.1 ml en raccord carrefour
- Rue de l'Usine : 48.7 ml en raccord carrefour
- Rue des Marguerites : 23 ml en raccord carrefour
- Rue de Kolbsheim : 39.8 ml en raccord carrefour

La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Le stationnement sera interdit et qualifié de gênant dans l'emprise des travaux.

ARTICLE 2 : Les dispositions définies par l'article 1<sup>er</sup> prendront effet le jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation par les entreprises effectuant les travaux.

ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire de la Ville de Lingolsheim,  
Monsieur le Commissaire de Police de Lingolsheim,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Copie adressée à :

Poste de police de Lingolsheim  
Eurométropole / DEPN Voies publiques  
Eurométropole / Propreté  
Entreprises VOGEL TP, TRADEC Travaux Publics

Fait à Lingolsheim le 12/04/2018

Le Maire  
Yves BUR